

10013/21

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT
SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 30 juin 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 30 juin 2021

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision du Conseil relative à une mission de formation militaire de l'Union européenne au Mozambique (EUTM Mozambique)

E15883

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes